

COMMUNE DE MUS**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Date de la convocation : 12 décembre 2022

Nombre de conseillers en exercice : 15

Le vendredi 16 décembre deux mille vingt-deux, à dix-huit heures trente minutes, les membres du Conseil Municipal de la commune de MUS, dûment convoqués, se sont réunis en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Patrick BENEZECH, le Maire.

Madame Armelle GROSJEAN est nommée secrétaire de séance et il est procédé à l'appel nominal des élus :

Etaient présents :

Madame Armelle GROSJEAN, 1^{ère} Adjointe, Madame Solenne BAYLE GOUTORBE, 2^{ème} Adjointe, M. Philippe CABOT, 2^{ème} Adjoint.

Mesdames et Messieurs Patrick FAMEL, Emilie GACHON CARRETTE, Christelle LIVIGNI PALOMINO, Philippe POUJOL, Magali RABANIT, conseillers municipaux.

Le quorum est atteint avec 9 conseillers présents**Etaient excusés :**

Madame Yaëlle BECHARD qui a donné pouvoir à Madame Solenne BAYLE GOUTORBE
Madame Corinne ORTEGA DOREY qui a donné pouvoir à Monsieur Philippe CABOT
Monsieur Ghislain MARCANT qui a donné pouvoir à Madame Armelle GROSJEAN
Monsieur Jean-Louis BLANC qui a donné pouvoir à Madame Emilie GACHON CARRETTE
Monsieur Etienne RAGOT qui a donné pouvoir à Monsieur Patrick FAMEL.

Était absent :

Monsieur Frédéric AUSSEL

Monsieur Patrick BENEZECH rappelle que le procès-verbal de la séance du 06 octobre 2022 a été adressé à tous les membres du Conseil municipal. Ce dernier n'appelant aucune remarque, il est approuvé à l'unanimité.

L'ordre du jour est le suivant :

1. **Modification du BP 2022.**
2. **Approbation du rapport annuel sur le prix et la qualité de l'eau – exercice 2021**
3. **Déclassement voie communale – Sentier des Combes**
4. **Rapport 2021 sur le prix et la qualité du service public de gestion des déchets**
5. **PUP**
6. **Mur de soutènement – rue de la Grand Terre et demande de subvention au titre de la DETR spéciale**
7. **Révision des loyers**
8. **Modification simplifiée du PLU**
9. **Réseau de chaleur (CCRVV)**
10. **Questions diverses**

055-2022 RAPPORT 2021 SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC DE GESTION DES DECHETS

Monsieur le Maire présente le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de gestion des déchets établi par la Communauté de Communes de Rhôny-Vistre-Vidourle (CCRVV).

De façon globale, la production des déchets reste en progression constante avec une augmentation sensible en 2021.

La CCRVV a mis en œuvre un programme local de prévention des déchets (PLPDMA) afin de réduire la production de déchets, en plus d'autres actions déjà menées, telle que la sensibilisation sur le tri sélectif, des usagers.

En 2022, le PLPDMA et en 2024 la loi « biodéchets » devraient contribuer à une meilleure maîtrise de la production et du recyclage des déchets.

Entendu l'exposé de M. le Maire, les membres du conseil municipal présents passent au vote. Le rapport annuel 2021 sur le prix et la qualité du service public de gestion des déchets est adopté par :

VOTE :

Voix pour = 14

Voix contre = 0

Abstention = 0

Pour copie conforme,
A Mus, le 19 décembre 2022,

La secrétaire de séance,



Armelle GROSJEAN

Le Maire,



Patrick BENEZECH